



ARIFS DE COTISATION À RIDEAU

Membres actifs

Le tarif de cotisation est établi à partir des revenus de billetterie¹ ou des cachets versés, soit le plus élevé des deux montants.

150 \$ si l'organisme a moins de 50 000 \$ de revenus ou de cachets versés
250 \$ entre 50 000 \$ et 100 000 \$ de revenus ou de cachets versés
350 \$ entre 100 000 \$ et 200 000 \$ de revenus ou de cachets versés
450 \$ entre 200 000 \$ et 300 000 \$ de revenus ou de cachets versés
550 \$ entre 300 000 \$ et 400 000 \$ de revenus ou de cachets versés
650 \$ entre 400 000 \$ et 500 000 \$ de revenus ou de cachets versés
750 \$ entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$ de revenus ou de cachets versés
850 \$ si l'organisme a plus de 1 000 000 \$ de revenus ou de cachets versés

Membres associés – Réseaux

300 \$ si 75 % des membres du réseau, parmi les membres admissibles, sont membres actifs de RIDEAU

600 \$ si entre 50 % et 75 % des membres du réseau, parmi les membres admissibles, sont membres actifs de RIDEAU

900 \$ si moins de 50 % des membres du réseau, parmi les membres admissibles, sont membres actifs de RIDEAU

Membres affiliés – Événements, diffuseurs et réseaux hors Québec

Tarif fixe de 250 \$

¹ Incluant les abonnements, les spectacles d'été, les Grands Explorateurs et les revenus de billetteries engendrés par la location de salle (excluant le cinéma)